

Archives et personnes âgées : le projet « 5 150 mémoires » dans les Vosges

Isabelle Chave

Citer ce document / Cite this document :

Chave Isabelle. Archives et personnes âgées : le projet « 5 150 mémoires » dans les Vosges. In: La Gazette des archives, n°224, 2011. Archives départementales et territoires : entre réforme de l'administration territoriale et territorialisation de la culture. pp. 134-149;

http://www.persee.fr/doc/gazar_0016-5522_2011_num_224_4_4869

Document généré le 15/03/2017

Archives et personnes âgées : le projet « 5 150 mémoires » dans les Vosges

Isabelle CHAVE

Le contexte : aux racines du projet

Données chiffrées

Depuis plus d'un quart de siècle, le département des Vosges subit la réalité démographique d'une population qui, tout à la fois, chute en nombre et vieillit¹. En 1999, selon les statistiques diffusées par l'INSEE, les retraités représentaient 25,7 % de la population des Vosges ; en 2007 : 29,4 % ; en 2011 : plus de 31 %. Les Vosgiens de plus de 80 ans, en 2007, représentaient 6 339 personnes et les Vosgiennes, plus du double, avec 14 059 personnes.

Dans ce contexte, le département a impulsé de longue date une politique volontaire, en particulier en matière d'accueil des personnes âgées. En 2011, dans un département comptant 515 communes, les maisons de retraite représentent 78 établissements (établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes [EHPAD] dépendant d'hôpitaux, foyers-logements, maisons de retraite, résidences), dont 58 sont conventionnés avec le conseil général des Vosges, qui y mène des travaux de modernisation, de mise aux normes et d'humanisation et des constructions neuves. En 2008, les résidents des maisons de retraite représentaient environ 5 150 résidents ; ce sont eux qui ont laissé leur nom au projet « 5 150 mémoires », dans lequel les Archives départementales des Vosges ont été impliquées. En 2011, le nombre de ces résidents était passé à 5 378 personnes.

¹ Ill. 1 et 2, p.VIII.

Une politique d'animations et de loisirs fortement transversale

Dans le domaine des actions en faveur du bien-être des personnes âgées en établissement, une politique d'ouverture sur l'extérieur a été insufflée par la direction vosgienne de l'Autonomie et de la Solidarité (conseil général des Vosges), d'abord en direction des établissements pourvus d'animatrices spécialisées. Mise en œuvre à partir du début des années 2000, cette démarche volontariste repose sur une forte transversalité et sur une contribution demandées par les vice-présidents chargés de la Solidarité et de la Culture à la plupart des services départementaux.

Celle-ci s'est traduite dans la contribution la plus variée possible à l'organisation des « Semaines bleues », semaines annuelles des retraités et des personnes âgées, destinées à sensibiliser le grand public aux actions menées par et pour les retraités. Cette manifestation développée à l'échelle nationale, la troisième semaine d'octobre, est prétexte à de multiples animations à vocation culturelle ou de loisirs dans ses déclinaisons locales. Ainsi la direction vosgienne de l'Informatique et des Réseaux du conseil général fut-elle mobilisée, en vue de la Semaine bleue de 2007, autour du câblage des maisons de retraite et de la formation des animatrices au fonctionnement des messageries électroniques et de webcams, afin de maintenir le lien et les échanges entre les résidents et leur famille. Dès 2007, huit établissements étaient câblés ; en 2011, une quarantaine l'était, sur 58 établissements conventionnés.

Les Archives départementales ont participé à ces « Semaines bleues » dès 2006, en proposant :

- prêt aux établissements d'expositions préexistantes, le plus souvent sur des thèmes favorisant les visites des jeunes enfants des écoles alentour (« L'école autrefois dans les Vosges », « La vie des enfants dans les Vosges au XIX^e siècle », « Contes d'ogres et de fées dans les imageries populaires d'Épinal et de Metz », etc) ;

- ateliers de pratique généalogique, sur place aux Archives départementales¹ – les sources généalogiques numérisées étant alors uniquement accessibles en base locale – pour des groupes de cinq ou six résidents amenés par leurs animatrices ;

- visites guidées des Archives départementales (salle de lecture, atelier de restauration, salle de conservation), pour les personnes les plus valides, dans une configuration allégée par rapport à celles instaurées à partir de 2005 pour les Journées européennes du patrimoine.

¹ Ill. 3, p.IX.

La Bibliothèque départementale des Vosges y contribua par des lectures à voix haute en établissement, par des conteurs spécialisés ; l'Association vosgienne de développement des activités musicales et chorégraphiques (AVDAMC), par des spectacles vivants (pratique chorale et instrumentale).

La Semaine bleue de 2007 représentait déjà 77 animations en maisons de retraite réparties sur 7 jours et, pour les Archives départementales, quatre prêts d'expositions (Bruyères, Châtel-sur-Moselle, Saint-Dié-des-Vosges, Xertigny). À l'occasion de ces expositions prêtées pour quelques jours et ponctuées par une visite commentée, il est apparu que la présentation de ces documents donnant une image de certains aspects de la vie passée des Vosges déclenchait dans le public des résidents présents, même de façon décousue, une prise de parole, une volonté de narrer ses propres souvenirs en lien avec la thématique proposée. De supports didactiques en soi, les panneaux présentés devenaient le prétexte à l'expression spontanée d'histoires individuelles. Ce constat recoupait du reste l'actualité des questionnements des psychologues sociaux autour des problématiques de la vie en communauté, de l'anonymat forcé, de la négation de parcours individuels, induits par l'entrée en établissements d'accueil.

La transversalité s'est également matérialisée, à partir de 2008, par la création et l'alimentation régulière de *Vosges Infos seniors*, un mensuel départemental destiné aux personnes âgées, diffusé dans les boîtes aux lettres et par voie électronique et destiné notamment à diffuser les actualités en matière culturelle (animations spécialisées, patrimoine, spectacle vivant, lecture publique, etc.) proposées par les services du Département. À partir de 2008, les Archives départementales y ont systématiquement annoncé leurs expositions ou les événements comme la mise en ligne des sources généalogiques et les nouveautés associées à ce domaine.

Pour les Archives départementales, le bilan des premières actions transversales Culture/Solidarité menées en 2007-2008 était toutefois mitigé : il s'agissait, pour la plupart, d'activités non pérennes tout au long de l'année ; l'appropriation par les animatrices était très limitée et, hormis les prêts ponctuels d'expositions temporaires aux établissements, les actions n'étaient pas véritablement réparties sur le territoire et ne constituaient pas une réponse adaptée à un public ne pouvant que difficilement se déplacer. La réponse apportée à la problématique territoriale, plus prégnante dans ce contexte peut-être que dans d'autres, n'était pas parfaitement adaptée.

Les ressources nouvelles en animatrices de maisons de retraite, déclencheur du projet « 5 150 mémoires »

En 2009, au terme d'une importante vague de recrutements, ce réseau des animatrices en maisons de retraite est passé à 56 personnes, sous contrat à durée indéterminée ou déterminée, de profil extrêmement varié, qui passèrent toutes (puisqu'il s'agissait exclusivement de personnels féminins) par une phase de visites des services culturels du Département et d'apprentissage des ressources dédiées proposées par chacun, tout au long de l'année, sur demande, ou dans la perspective de ces « Semaines bleues ». *Vosges Info Senior* devint l'organe rendant compte des activités qu'elles proposaient.

L'arrivée de ces ressources nouvelles a permis de reprendre à nouveaux frais l'idée d'un travail sur l'individualisation de la prise en charge. Tirant parti du constat de la bonne réception et de l'appropriation par les résidents des expositions d'histoire locale prêtées, les Archives départementales ont proposé de travailler sur l'identité et sur la mémoire, en cherchant à développer, avec les animatrices, des actions à proposer dans un certain nombre d'établissements-pilotes répartis dans tout le ressort du département. Travailler sur le thème du souvenir et du récit de vie, sur l'histoire individuelle et sur la mémoire, avait comme objectif de faire valoir l'identité et le caractère unique de parcours individuels et de participer à la fois au bien-être des anciens et à la transmission de la mémoire. Il allait alors s'agir d'entrecroiser très concrètement les éléments suivants :

- établissement d'un corpus documentaire, surtout iconographique, susceptible de faire écho à la vie passée des résidents, tiré des fonds des Archives départementales ;
- implication des animatrices pour la sélection, dans ce corpus, de documents adaptés au contexte de leur établissement, et compilation d'informations historiques, sous forme d'« ateliers-mémoire » aux Archives départementales ;
- création de résidences artistiques en établissement, pour soutenir le travail des animatrices ;
- recueil de souvenirs de résidents, sous forme de captation de témoignages oraux, destinés à être versés aux Archives départementales, en retour, par la direction vosgienne de l'Autonomie et de la Solidarité.

La collaboration étroite des services sociaux et des services culturels devait permettre de faire se rencontrer personnes âgées, artistes et professionnels des maisons de retraite.

La préparation du projet « 5 150 mémoires »

Les partenaires

Trois services culturels (Archives départementales des Vosges, Bibliothèque départementale des Vosges, service de l'Action culturelle) et deux services sociaux (service des Établissements sociaux et médico-sociaux, direction vosgienne de l'Autonomie et de la Solidarité), dépendant du Pôle de la solidarité, du conseil général des Vosges collaborèrent autour de ce projet transversal à partir de 2009. Chaque institution y a apporté son regard et a pris en charge un ou plusieurs maillons de la chaîne :

Archives départementales des Vosges	<ul style="list-style-type: none">- sélection d'un <i>corpus</i> documentaire évocateur- accueil des animatrices pour appropriation de ce corpus- création de fac-similés de documents pour utilisation en établissement- archivage des souvenirs recueillis
Bibliothèque départementale des Vosges	<ul style="list-style-type: none">- appels d'offres pour deux résidences artistiques
Service de l'Action culturelle	<ul style="list-style-type: none">- communication autour du projet dans le secteur culturel
Service des établissements sociaux et médico-sociaux	<ul style="list-style-type: none">- sélection d'établissements-pilotes dans le réseau des maisons conventionnées avec le conseil général- mise à disposition des animatrices
Direction vosgienne de l'Autonomie et de la Solidarité	<ul style="list-style-type: none">- coordination générale du projet- appels d'offres pour la réalisation des supports éditoriaux- communication et restitution du projet dans le secteur médico-social- dossier de candidature au prix Territoria

La constitution d'un ensemble documentaire dédié

Témoignage direct de la vie passée, le document d'archives a servi de support à la réflexion générale de ce projet autour de la mémoire. Reflet et illustration de

l'activité humaine, de certaines périodes historiques, du quotidien, il a semblé le support le plus apte à provoquer le reflux de souvenirs, le récit, à créer la familiarité, à stimuler la confiance. Y avoir recours, dans un contexte nivelant la personnalité de l'individu et ne favorisant pas l'expression de l'individualisme, pouvait permettre de faire surgir la mémoire individuelle et jaillir le récit.

Trois cents documents d'archives ont été sélectionnés¹ par un comité constitué d'animatrices en maison de retraite, de quelques résidents volontaires, d'un directeur d'établissement et d'une attachée de conservation des Archives départementales. Les fonds photographiques et les documents iconographiques ou tridimensionnels (archives-objets) conservés dans des fonds d'archives privées (archives du monde du travail) ont été privilégiés pour leur accès plus aisé par des individus pouvant souffrir de difficultés visuelles et pour leur capacité d'évocation plus immédiate.

Quelques thèmes se sont imposés :

- pratique et fêtes religieuses ;
- naissance, mariage et grandes étapes de la vie ;
- l'école autrefois ;
- métiers de l'artisanat et du commerce ;
- moyens de locomotion (premier vélo, première automobile, etc.) ;
- sports et loisirs d'hier ;
- animaux familiers ;
- modernisation de la vie domestique à partir des années 1950 ;
- évolution des médias (radio, télévision) ;
- travail à l'usine ;
- production artisanale et industrielle des Vosges ;
- vie durant la guerre 1939-1945 ;
- arrivée des Algériens dans les Vosges, département d'accueil ;
- généalogie des résidents ;
- évolution des établissements d'accueil des personnes âgées (de l'hospice à la maison de retraite) dans les Vosges...

¹ Ill. 4, p. IX.

Cinq exemples de tirages photographiques retenus dans le corpus documentaire du projet
[Arch. dép. Vosges, 10 Fi 6/11, 10 Fi 9/15, 69 Fi 240, 242 et 325].
© J. Laurençon, Arch. dép. Vosges.









Les deux résidences artistiques

Deux plasticiennes ont été recrutées en résidence artistique, sur appels d'offres lancés par la Bibliothèque départementale, durant cinq mois, de la mi-septembre 2007 à la mi-février 2008. Parmi les dossiers reçus, ceux de deux plasticiennes, Marie Bouts, dessinatrice et écrivain, et Anne Le Hénaff, photographe, âgées d'une trentaine d'années toutes deux, ont été retenus. Elles furent recrutées par la Bibliothèque départementale et le service de l'Action culturelle, qui disposaient de lignes budgétaires dédiées. Le début de leurs résidences respectives coïncidait avec la Semaine bleue 2007. Dix maisons de retraite sur 58 maisons conventionnées ont été proposées par la direction vosgienne de l'Autonomie et de la Solidarité pour accueillir les deux artistes, selon une répartition encore expérimentale en 2007.

Anne Le Hénaff a consacré toute sa résidence aux personnes âgées de la maison de retraite du Val-d'Ajol. Au travers de prises de vues photographiques et de petites vidéos, elle a cherché à « créer un va-et-vient entre l'intime, le caché et l'espace public » et à « donner à penser sur la fin de vie, trop souvent synonyme d'ennui, de souffrance et de rejet », selon sa note d'intention en introduction à l'album photographique publié à l'issue de sa résidence.

Marie Bouts a partagé les mois de sa résidence entre neuf maisons de retraite réparties dans le département (Bruyères, Charmes, Éloyes, Neufchâteau, Portieux, Raon-l'Étape, Senones, Ville-sur-Illon et Xertigny), retenues par les directeurs d'établissements et les animatrices volontaires, y faisant entrer sa figure intrigante de « collecteuse de mémoire ». Poussant d'une chambre à l'autre un chariot (véhicule familial du personnel de la maison de retraite) transformé en bureau et table à dessin ambulants¹, elle a constitué des enregistrements audios en vue de l'archivage (choix du support de stockage ; constitution de la documentation associée, dont séquençage ; collecte des autorisations signées pour la conservation et l'exploitation future), a pris des photographies et a dessiné sur le vif, afin de mener à bien la matérialisation finale de sa résidence : un recueil d'histoires de résidents, fondé sur les entretiens menés, individuels ou collectifs. En amont, les animatrices avaient expliqué à leurs propres résidents, au sein de la maison de retraite, la démarche du projet ; les individus interviewés sont ceux qui en avaient exprimé le vœu et avaient donné leur accord. Au terme de sa résidence, Marie Bouts expliqua avoir découvert « l'archipel mystérieux des maisons de retraite », ces « communautés de personnes qui se sont rarement choisies »².

Les réalisations

Les ateliers-mémoire

Les ateliers-mémoire, organisés au cours de l'été 2007 aux Archives départementales des Vosges, devaient permettre de retenir les animatrices qui, avec l'accord du chef d'établissement, allaient participer à la collecte des témoignages oraux, accueillir Marie Bouts pour des entretiens avec leurs résidents et poursuivre selon leurs souhaits et leur propre inventivité les activités autour de la mémoire et des parcours de vie de leurs résidents. Dans ce cadre, les Archives départementales ont accueilli soixante-dix animatrices, ainsi que quelques résidents, provenant de neuf établissements différents, pour présenter, en deux heures, une recherche ciblée dans les documents d'archives : quels thèmes retenir pour ces entretiens avec les résidents ? Quelles ressources exploiter ? Comment les exploiter ? Quelles questions poser pour provoquer l'échange, le reflux des souvenirs et la prise de parole ?

¹ Ill. 5 et 6, p. X.

² Extrait de BOUTS (Marie), *Fonds documentaire constitué pour raconter une histoire possible des maisons de retraite vues comme un pays. Document annexe pour raconter le projet*, Épinal, Conseil général des Vosges, 2009, 12 vues commentées.

Plusieurs documents du fonds documentaire évoqué, après sélection des animatrices, ont été reproduits en grand format, sur un support rigide et plastifié pour favoriser l'organisation d'ateliers-mémoire dans les maisons de retraite. Remis au Pôle de la solidarité, à l'attention des animatrices en maisons de retraite, ces supports ont été diffusés durant le séjour de Marie Bouts et ont continué à être utilisés au-delà de 2008.

Le livre « Pays »

Marie Bouts a fondé son ouvrage de dessins¹ sur le matériau sonore collecté (trente-quatre entretiens d'une heure environ par personne), qu'elle a retranscrit scrupuleusement, mot à mot, soupir par soupir, rire par rire. Les problématiques juridiques liées à la prise de vues et à l'enregistrement de récits individuels, qu'il s'agissait de conserver à terme et de pouvoir exploiter, notamment dans le cadre du projet « 5 150 mémoires », ont été encadrées par les Archives départementales (formulaire d'autorisation de prises de vue et d'enregistrements et modèles de convention de cession des droits d'exploitation, appelés à être signés par les personnes âgées, leurs ayants-droit, l'artiste plasticienne et un représentant du président du conseil général). Produits dans le cadre d'une activité pilotée par le Pôle de la solidarité, les fichiers numériques et la documentation associée ont été versés aux Archives départementales au terme de la résidence artistique de Marie Bouts.

L'ouvrage, qui a su capturer des mots éphémères, des sensibilités révélées, des éclats du passé, a été remis aux 5 150 résidents et à leurs familles, aux animatrices des établissements conventionnés et aux réseaux spécifiques de chaque partenaire du projet. Il a été retenu par le conseil général des Vosges pour promouvoir la politique départementale en faveur du bien-être des personnes âgées.

Le journal de vie « Mes petits cailloux blancs »

Durant les deux résidences artistiques, un groupe de quatre psychologues de la direction vosgienne de l'Autonomie et de la Solidarité et de douze animatrices volontaires a travaillé à la réalisation d'un album destiné à recueillir l'histoire de vie des résidents. L'album projeté devait contribuer à préparer l'entrée en institution en associant le nouveau résident. Le choix a été fait de s'appuyer sur le fonds documentaire sélectionné lors des ateliers-mémoire aux Archives

¹ Ill. 7, 8 et 9, p. XI et XII.

départementales, déjà cités, puisque les documents choisis évoquaient des thèmes familiers aux personnes âgées et à leurs familles¹.

Édité et diffusé dans les maisons de retraite à l'automne 2008, aux résidents et à leurs familles, l'album fut dans un premier temps expérimenté dans six maisons de retraite par des psychologues et des animatrices. Cette expérimentation a fait l'objet d'une amélioration du support, pour le diffuser plus largement en 2009, en l'accompagnant d'une méthode d'exploitation et d'une formation des professionnels. Selon Claudine Badey-Rodriguez, psychologue en EHPAD, «la qualité des premiers jours et des premières semaines permettent de poser le maintien de l'identité de la personne et de s'orienter vers une individualisation de la prise en charge»². Remis à chaque nouveau résident, en l'invitant à y noter des éléments de sa propre histoire, ses projets et sa vie dans l'établissement – sa nouvelle maison –, l'album peut également être complété par un membre de la famille, lors de sa visite.

Il permet de collecter des photos et des souvenirs, de dresser un arbre généalogique, de créer entre la personne âgée, sa famille et l'établissement d'accueil, à travers l'animatrice qui peut aider le résident à le compléter, un moment de complicité et de mémoire partagée. Dans le même esprit et poursuivant l'exploitation d'une partie du corpus iconographique du projet, les services sociaux ont publié en 2010 *Papi, mamie... et moi et moi*, livret-support pour favoriser les échanges intergénérationnels, entre les résidents et leurs petits-enfants, voire arrière-petits enfants³.

Des expositions temporaires pour expliquer et prolonger le projet

L'exposition de restitution, « 5 150 mémoires... Au service de nos anciens », présentée aux Archives départementales des Vosges du 10 avril au 5 mai 2008, s'est appuyée sur les œuvres de Marie Bouts et d'Anne Le Hénaff. Les installations présentées ont restitué leurs créations sur différents supports (photographies, vidéos, dessins, enregistrements de témoignages oraux) et montré le travail des ateliers-mémoire. L'inauguration s'est faite en présence des quatre-vingts personnes âgées, de près ou de loin impliquées dans le projet, qui ont été transportées de leurs maisons de retraite aux Archives départementales pour une après-midi. L'exposition, répartie en douze

¹ Ill. 10, p. XIII.

² BADEY-RODRIGUEZ (Claudine), *Pour une dynamique du changement. Les personnes âgées en institution, vie ou survie*, Paris, Éd. Seli Arslan, 1998.

³ Ill. 11, p. XIV.

panneaux, est allée enrichir le fonds de cinquante expositions itinérantes des Archives départementales, pour faire l'objet de prêts conventionnés (autres maisons de retraite, hôpitaux disposant d'un EHPAD, etc.) : reprenant les thématiques des étapes de la vie, des métiers d'hier, etc., plusieurs des panneaux peuvent être utilisés de façon autonome, pour des ateliers-mémoire.

L'exposition « Les beautés du Val-d'Ajol », présentée à la maison de retraite du Val-d'Ajol, en mars 2008, visait à présenter au public les photographies prises par Anne Le Hénaff dans les chambres des résidents et dans les couloirs de l'établissement. Quelques-unes ont été sélectionnées pour venir, de façon pérenne, orner les murs de la future maison de retraite du Val-d'Ajol, en construction à partir de 2008.

L'exposition « À part entière... Un nouveau regard sur le grand âge (1850-1950) », présentée par le pôle de la Solidarité du conseil général des Vosges, à l'hôtel même du Département, à Épinal, du 24 mars au 5 avril 2009, a poursuivi la collaboration entre services sociaux et Archives départementales pour la réalisation des panneaux didactiques. Ceux-ci ont exploité la part iconographique la moins valorisée du fonds documentaire élaboré dès 2007, celui consacré à l'évolution des établissements d'accueil des personnes âgées dans les Vosges, de l'hospice du XIX^e siècle à la maison de retraite de l'après-guerre. Ils ont également permis d'exploiter les fonds concernés de la série X (Assistance et prévoyance sociale dans les Vosges, 1800-1940) des Archives départementales, tout juste inventoriée et pourvue d'un répertoire numérique détaillé publié pour associer le service à la politique sociale mise en avant par la collectivité départementale. Richement scénographiée et rythmée (*period rooms*, stands de démonstration, ateliers ludiques et interactifs autour du grand âge, totems prêtés par le Musée de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris¹), l'exposition a été vue par 30 000 visiteurs en moins de quinze jours, en raison d'une grande communication et d'une logistique d'acheminement de visiteurs ciblés, exploitant le réseau social à l'échelon départemental et régional. L'un des objectifs, à nouveau, était que le ressort du département fût bien couvert et les partenaires concernés, impliqués.

Le spectacle « Jardins secrets »

Le développement le plus délocalisé, parmi tous ceux générés par le projet « 5 150 mémoires », fut sans doute celui du spectacle « Jardins secrets ». Des

¹ Le musée de l'AP-HP a prêté plusieurs des panneaux et « totems » ambulants de son exposition « Voyage au pays de Gérousie ».

précédents peuvent en être recherchés dans les lectures théâtralisées en maison de retraite proposées dans les Vosges depuis le milieu des années 2000, grâce au soutien de la Bibliothèque départementale et de l'AVDAMC.

Se fondant sur les témoignages de résidents publiés par l'ouvrage *Pays* de Marie Bouts, le pôle de la Solidarité a passé commande d'une création théâtrale à une compagnie vosgienne, la Compagnie d'urgence. Représentée depuis 2009, l'œuvre créée, intitulée *Jardins secrets*¹, est une petite forme, faite de récits de vie théâtralisés : « la transposition théâtrale de ces récits de vie s'est traduite par un travail de mise en voix avec une réécriture adaptée, faisant résonner les histoires entre elles, tricotant des dialogues, intégrant des paroles enregistrées », explique le livret de présentation de l'œuvre (2010). Proposée d'abord dans les Vosges, dans les maisons de retraite ou des lieux culturels locaux, elle fut jouée en Lorraine et en d'autres régions, puis à Paris, au théâtre du Lucernaire, sur le principe accumulatif, chaque représentation étant l'occasion d'améliorer et d'enrichir les dispositifs scéniques, en s'appropriant un texte supplémentaire de l'ouvrage². La compagnie compte début 2011 une cinquantaine de représentations à son actif. Différentes formes de langage artistique (théâtre, théâtre d'objet, musique, traitement sonore, lecture, vidéo) se mêlent, proposant un décalage avec la réalité « brute » du texte. Chaque spectacle dure 45 minutes, est animé par deux comédiens, monté par trois techniciens, sur la base d'une structure et d'un décor mobiles, et limité à cent spectateurs maximum. Il évoque la mémoire et son empreinte, sous forme de « parcelles de territoires intérieurs sensibles juxtaposés ».

Reconnaissance et retombées d'une démarche territoriale

L'impact très concrètement territorial du projet en son ensemble a fait l'objet d'un dossier bien documenté dans la *Gazette des communes* (20 avril 2009) et un prix Territoria a été remis au conseil général des Vosges en 2009 pour toute la démarche³. En vue du dossier d'éligibilité, le Département avait produit, en mai 2008, un film d'une durée de 7 minutes 30, intitulé *5 150 mémoires*, qui fut d'abord projeté à l'ensemble des conseillers généraux et aux responsables de l'administration, à l'occasion d'une réunion de l'assemblée départementale à

¹ Ill. 12, p. XV.

² Ill. 13, p. XVI.

³ Ill. 14, p. XVI.

l'automne 2008. Dès l'origine, le portage par la collectivité départementale (insertions dans la presse locale, édition de cartes postales promotionnelles, etc.), au plus haut niveau, a donné l'élan nécessaire à la mobilisation de tous les partenaires.

Les Archives départementales, qui avaient proposé cette thématique de la mémoire, y ont gagné l'image d'une équipe prête à accompagner la politique sociale du Département, à concevoir des actions aptes à se matérialiser « hors les murs » et à contribuer à des animations délocalisées. Le projet a également donné la possibilité au service d'entrer en contact avec un réseau qui lui était, à l'origine, étranger ; un public inusité s'y est déplacé à plusieurs reprises (animatrices, personnes âgées, directeurs de maisons de retraite et d'EHPAD, responsables administratifs des services sociaux départementaux, etc.). Les liens créés, en particulier, avec le réseau des cinquante-six animatrices peuvent se révéler propices, à l'avenir, à l'élargissement des prêts des expositions itinérantes des Archives départementales. Sur le plan même des fonds, des ressources très peu exploitées jusqu'alors ont pu être valorisées, en particulier les fonds photographiques peu documentés, mais évoquant les thématiques de la vie quotidienne (identifier les individus représentés avait, pour le projet, peu d'importance). Les fonds audiovisuels se sont accrus d'une quarantaine d'heures d'entretiens avec des individus de 75 à 100 ans, rapportant leur expérience de vie dans bien des villes des Vosges et dans des contextes socio-économiques et professionnels variés.

La nouvelle dynamique impulsée, territoriale et collaborative à la fois, a trouvé à se poursuivre avec le projet « Colport'âge », fondé sur la tradition vosgienne (Chamagne) du colportage, développé à partir de 2010 par les services sociaux, impliquant à nouveau les services culturels. Lors des Semaines bleues successives ont été proposés par les Archives départementales des ateliers « généalogie », cette fois délocalisés dans les maisons de retraite, dès lors que la mise en ligne des sources généalogiques numérisées en a permis l'accès à distance. Dans le souvenir de l'expérience de « 5 150 mémoires », l'enjeu territorial, malgré une logistique souvent complexe de mise en œuvre, a été bien compris de tous.

Isabelle CHAVE
Directrice des Archives départementales des Vosges (2004-2011)
Conservateur aux Archives nationales (2011-)
isabelle.chave@culture.gouv.fr